

LETTRE GAM-GAF N°2

LETTRE FFGYM GRAND EST1

REVUE DU COMITÉ RÉGIONAL DE GYMNASTIQUE DU GRAND EST
GYMNASTIQUE ARTISTIQUE N°2 ÉDITION JANVIER 2024

Cette lettre fait l'objet d'informations relatives au programme du challenge
interdépartemental GAM-GAF 2024.

GAM-GAF
2023-2024



PROGRAMME DU CHALLENGE INTERDÉPARTEMENTAL GAM-GAF 2024

Les Comités Techniques GAM-GAF du Comité Régional de Gymnastique du Grand Est ont créé cette année un challenge interdépartemental GAM-GAF.

Ce challenge se déroulera lors des championnats interdépartementaux GAM-GAF Fédéral B du 18 au 20 mai 2024 à Langres, Vittel et Soultz.

Deux classements des clubs engagés en Fédéral B seront réalisés tout au long de la compétition afin de récompenser les deux clubs lauréats, à savoir le club qui aura marqué le plus de points durant toute la compétition regroupant :

- toutes les catégories fédérales B GAM = challenge interdépartemental GAM
- toutes les catégories fédérales B GAF = challenge interdépartemental GAF.

BARÈME

Le barème suivant a été établi afin de classer les clubs :

- 3 points pour l'or
 - 2 points pour l'argent
 - 1 point pour le bronze
- + 1 point par équipe engagée ce qui donne donc au final :
- 4 points pour une équipe qui remporte une médaille d'or
 - 3 points pour une équipe qui remporte une médaille d'argent
 - 2 points pour une équipe qui remporte une médaille de bronze
 - 1 point pour une équipe qui ne remporte pas de médaille

Le Directeur de la compétition, après validation des responsables des jurys, sera chargé de saisir les points des équipes dans un fichier créé spécialement pour ce challenge.

L'annonce des deux clubs vainqueurs du challenge interdépartemental GAM GAF sera annoncée lors du dernier palmarès de la compétition.

L'ensemble des gymnastes encore présents des deux clubs vainqueurs seront invités à rejoindre le podium.

Ils recevront un trophée qu'ils emporteront dans leur club afin de le remettre en jeu l'année suivante.

Les clubs vainqueurs seront chargés de faire graver une petite plaque en indiquant l'année et le nom du club selon le modèle suivant : «2024 : nom du club».

La participation à ce challenge interdépartemental est automatique et n'engendre pas de droits d'engagements supplémentaires à régler.

Les documents techniques GAM-GAF 2023/2024 sont disponibles sur l'extranet de la FFGYM :
https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_compétition

(Accès avec codes clubs)